

Commune de Val-de-Ruz, séance du Conseil général du 26 septembre 2016

Postulat au point 12 de l'ordre du jour

Formulation des règlements qui respecte l'égalité des sexes

Le Conseil Général demande au Conseil Communal de reprendre à l'avenir la politique communale consistant à formuler les règlements de manière à respecter l'égalité des sexes, en s'inspirant du "Règlement concernant une formulation des textes officiels qui respecte l'égalité des sexes" (152.112), adopté par le Grand Conseil le 25 novembre 2015.

Le Groupe des Verts